



| GT du 29 janvier 2024
| CSA SD 91 du 6 février 2024
| REPLI du 27 février 2024
| GT du 13 juin 2024
| CSA SD 91 du 9 juillet 2024
| CSA SD 91 du 5 septembre 2024

29 janvier 2024

GT CSA SD 91 – 1^{er} Degré

Dotation de 121 ETP pour 2024.

Augmentation du nombre d'élèves de 238 (seul département de l'académie en hausse).

Priorité : dédoublement des GS.

195 créations (C) / 111 retraits (R) / 48 créations conditionnelles (CC) / 35 retraits différés (RD)
(en 2023 : 136 C / 117 R / 29 RD)

Pour les moins de 3 ans, 71 postes au niveau national ont été prévus. Alloués selon appel à projet à rendre avant le 18 janvier. Le 91 attend donc les résultats.

L'ensemble des GS vont être dédoublées en REP. Déjà fait GS/CP/CE1 en REP+.

Carte scolaire – demandes des OS

(en **vert** celles portées par le SNALC)

- 4 : EE Hugo – Arpajon : transfert de 2 classes vers Ollainville.
- 8 : EM la fontaine Saint-Lubin – Boissy-sous-Saint-Yon : levée du retrait.
- 11 : EE les coquelicots – Bruyères-le-Châtel : 200 logements livrés à la rentrée prochaine. Demande de création immédiate et pas conditionnelle.
- 26 : EM la galanderie – La Norville : livraison de 20 logements sociaux.
- 34 : EM Joliot-Curie – Saint-Germain-Lès-Arpajon : pas les bons chiffres. +13 en réalité, ce qui justifierait une ouverture.
- 70 : EM Auriol – Brétigny-sur-Orge : annulation du retrait. Nombreux enfants MDPH (3/C).
- 102 : EE Lamartine – Saint-Michel-sur-Orge : pile sur le seuil RD. Ulis dans l'école. Demande de d'annulation du RD.
- 127 : EE Brassens – Epinay-sous-Sénart : annulation RD.
- 128 : EE Daudet – Epinay-sous-Sénart : le retrait est sur un dispositif dédoublé. Demande d'annulation.
- 205** : EE le pont de bois – Saint-Chéron : seuil RD. 180 logements livrés aux alentours de la rentrée. Travaux prévus pour construire 3 classes supplémentaires. Pas de retrait ni de création prévue pour 2024 mais grande vigilance pour 2025. Lien avec l'IEN et la mairie. **+**
- 210 : EM Balavoine – Vaugrigneuse : 1 CC. Demande de création.
- 263 : EM Tabarly – Etampes : demande de création.
- 377 : EE Triolet – Grigny : retrait sur dispositif CP > CP à 15. Ecole REP+ avec ULIS. Demande d'annulation du retrait.
- 413 : EE Prévert – Itteville : pourquoi CC ?
- 418 : EM la Sorbonne – Lardy : demande de C.
- 467 : EM les bergères 1 – Les Ulis : demande de C.
- 551 : EM Descartes – Massy : 1C. Demande de 3C. Le choix s'est fait à l'IPS.
- 575 : EM la garenne – Yerres : 1C mais problème de bâti.
- 602 : EM Bastié – Longjumeau : basculer des PS sur la 603 qui peut ouvrir des locaux.



- 614 : EM Perrault – Longjumeau : 19 dossiers MDPH. Demande d'annulation RD.
- 618 : EM les eaux vives – Bièvre : demande de C mais pas de local.
- 633 : EE la plaine – Gif-sur-Yvette : RAS. +
- 646 : EE le centre – Orsay : nombreux MDPH, notamment autistes non verbaux. Demande d'annulation du R.
- 654 : EE le centre – Saint-Jean-de-Beauregard : classe unique à 34 avec en plus le départ en retraite du PE. Les élèves en plus sont basculés dans une autre commune.
- 677 : EP Aigle – Palaiseau : pas les bons chiffres sur PS. Demande d'annulation du R.
- 680 : EE Macé – Palaiseau : annulation du RD. Ecole avec ULIS.
- 724 : EM Langevin – Savigny-sur-Orge : demande d'annulation de C mais pas de local.
- 759 : EE Joliot-Curie – Fleury-Mérogis : 3R suite à l'ouverture de l'EP Baker (18 classes). Ecoles 755 à 760 touchées. Demande de l'étude de la situation de Fleury-Mérogis avec les chiffres qui évoluent en fonction du nouveau découpage pas encore finalisé. +
- 811 : EE Cassier – Viry-Châtillon : arrivée d'élèves d'ULIS + livraison de logements. Demande d'annulation du RD.

Informations diverses

- Saint-Germain-lès-Arpajon passe en QPV (Quartier Politique de la Ville).
- ULIS : effectif de 12.
- CLA : Contrat Local d'Accompagnement. Ne rentre pas dans la dotation globale du département. Complément de 0,84.
Pas de lien entre le CLA et le CNR. Nouvelle approche expérimentale de l'éducation prioritaire. Les décharges allouées ne sont pas forcément fléchées « direction ».
- M. CLEVEDE (CPC) assure l'intérim d'IEN ASH. Mme LE LIRUS est partie au Rectorat.
- Mme DEMOIS, IEN d'Arpajon quitte le poste. Les entretiens ont lieu mercredi 31/01. Un CPC risque de faire l'intérim.
- Remplacements : 605 ETP de remplaçants +10 ETP en 2024 = 8 % du budget.
Semble bien maigre vu les problèmes de remplacement.
Des progrès, mais ça n'est pas suffisant.



6 février 2024

CSA SD 91 – 1^{er} Degré

Déclaration liminaire

Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs,

Le précédent Ministre de l'Education nationale a fait preuve de combativité sur tous les fronts, et le SNALC a salué sa volonté de faire de l'école un lieu d'exigences pour les apprentissages.

Malheureusement, quand elle est entrée sur le court, notre nouvelle Ministre qui a des missions presque aussi nombreuses que celles d'un professeur des écoles, a commis une double faute la disqualifiant d'entrée. Notre Ministre nous a provoqués dès sa première prise de parole publique alors que tous les voyants étaient déjà au rouge.

Dès lors, comment lui accorder le moindre crédit ? En une semaine, elle a pulvérisé quatre mois de travail de son prédécesseur devenu depuis Premier Ministre. Comment ce dernier peut-il lui faire confiance à la tête d'un ministère aussi important ?

Le souci, c'est que pendant ce temps, l'École va toujours aussi mal.

Pour les enseignants ? C'est 0€ de rattrapage salarial pour 2024.

Pour les conditions de travail ? La démographie est certes en baisse à l'école primaire, mais on aurait pu et dû en profiter pour diminuer significativement le nombre d'élèves par classe, pour reconstituer les RASED, pour reprendre la politique du plus de maîtres que de classes... toutes choses que les collègues demandent d'après l'enquête du SNALC de cet automne. Mais non, on supprime encore des postes. Le dédoublement des classes de grande section en éducation prioritaire va dans le bon sens, mais les effectifs dans les classes de maternelle sont encore beaucoup trop importants. Les moyens restent insuffisants pour permettre à tous nos élèves de réussir leur entrée en CP.

Et la direction d'école ? Le décret d'application de la Loi Rilhac donne aux Directeurs d'école toujours plus de missions, mais il a malheureusement oublié les moyens pour les mener à bien.

Et du côté de l'école inclusive ? Le SNALC continue à dénoncer une politique de façade qui crée de la souffrance chez les élèves comme chez les personnels. Cette gestion calamiteuse de l'école inclusive offre aux élèves un accompagnement au rabais et culpabilise des collègues démunis. Gabriel ATTAL s'était engagé à ce que les organisations représentatives, dont le SNALC, siègent enfin au comité de suivi de l'inclusion scolaire pour y porter la réalité du terrain. Espérons que l'actuelle Ministre trouvera plus rapidement ce dossier sur son bureau que le rapport de l'Inspection générale sur Stanislas.

Le SNALC rappelle que nous sommes aujourd'hui dans la plus grave crise de recrutement de professeurs jamais connue. Les salaires sont toujours en berne, particulièrement pour les collègues dans le second et le troisième tiers de carrière dont le pouvoir d'achat n'en finit plus de décliner. Les dernières sessions du concours montrent que les académies de Versailles, de Créteil, de Guyane et de Mayotte sont désormais dans une crise structurelle, quand beaucoup d'autres académies arrivent tout juste à pourvoir les postes nécessaires.

Comment attirer les vocations quand le délitement de notre institution fait quotidiennement la une ? Chaque Français a aujourd'hui conscience de ces difficultés de recrutement, de notre dégringolade au classement PISA, de la violence de la société qui a fini par franchir les grilles



de nos écoles et établissements, du désarroi croissant des professeurs, des errements de la politique éducative qui finissent par donner le tournis.

Pourquoi alors s'engager dans le professorat ? Pour risquer sa santé, finir épuisé et découragé par la multiplication des missions et des situations ingérables qu'il faut malgré tout subir faute de solutions ?

254 élèves supplémentaires sont attendus dans les écoles essoniennes à la rentrée prochaine. Seul département de l'académie à ne pas connaître de baisse démographique, l'Essonne bénéficierait de l'octroi de 121 ETP. Cette annonce pourrait sembler positive. Mais en y regardant de plus près et une fois déduits les postes alloués aux ouvertures de classes, l'essentiel des moyens ira sur le dédoublement des grandes sections en éducation prioritaire. Dans le même temps, les effectifs des autres niveaux sont de plus en plus élevés. Nous ne pouvons nous en satisfaire, d'autant plus que les résultats des évaluations nationales en début de sixième ne sont pas à la hauteur des attentes.

10 ETP sur les 121 alloués seront consacrés au remplacement des collègues absents. Ces moyens demeurent insuffisants pour faire face aux besoins. La problématique des remplacements impacte personnels et élèves puisque, faute de moyens adéquats, les élèves sont trop souvent répartis dans les classes, déstabilisant un peu plus encore le fonctionnement des écoles. Même si cela part d'un mensonge, notre nouvelle Ministre semble au moins avoir conscience de la situation quand elle parle d' « *un paquet d'heures qui n'étaient pas sérieusement remplacées* ». Quand l'institution se donnera-t-elle les moyens de pallier cette problématique et permettra aux professeurs de prendre soin de leur santé, sans culpabiliser à l'idée de laisser leurs élèves dans l'errance et une charge supplémentaire pour leurs collègues ?

Je conclurai avec des chiffres récents et concordants du Ministère et de l'Autonome de Solidarité Laïque. L'indice de satisfaction professionnelle des personnels de l'Éducation nationale s'élève aujourd'hui à seulement 6 sur 10, contre 7,2 pour l'ensemble des Français en emploi.

Ce désamour n'est pas propre à la France, mais il y est particulièrement prononcé, comme le montre le baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation. En effet, en 2023, notre pays est le 2^{ème} parmi les 11 enquêtés où les personnels éprouvent le plus souvent des sentiments négatifs tels que l'anxiété, la dépression, ou le désespoir. Même constat en ce qui concerne le stress ressenti par la communauté éducative. La France est même lanterne rouge du classement sur l'équilibre professionnel/personnel, les possibilités d'évolution, ou encore la reconnaissance des métiers de l'éducation. 96 % des répondants estiment que leur profession n'est « pas » ou « pas du tout » valorisée dans la société.

Autre baisse tout aussi inquiétante, celle du nombre de médecins du travail dans l'Éducation nationale. Leur effectif aujourd'hui de 77 est très insuffisant pour veiller sur 1,2 million d'agents et assurer la visite obligatoire qui théoriquement devrait avoir lieu tous les 5 ans. Il y a là un vrai facteur de risque pour la santé des personnels.

Les voyants sont donc au rouge. Et pendant que notre Président expérimente l'école du futur à Marseille, les choses ne changent pas pour nos collègues qui eux, vivent au quotidien la dure réalité du présent.

Je vous remercie, Madame la Directrice académique, Mesdames, Messieurs, pour votre attention.



Réponse de la DASEN

Le 1^{er} degré reste la priorité du gouvernement pour avancer dans l'axe d'allègement des effectifs. Poursuivi dans le 91 et presque achevé.

Amélioration à la hausse des résultats des évaluations nationales.

La question du remplacement est réelle et on doit y réfléchir. Aujourd'hui 8 %, impossible de faire plus. Il est vrai qu'en début d'année, ils ont servi à occuper les classes laissées vacantes. Une trentaine de contractuelles prendront leur poste un peu après la rentrée des vacances de février.

Préparation de la rentrée 2024

La démographie baisse depuis 2016 au niveau national.

0,71 % sur notre académie (1,01 % au niveau national).

Le 91 est le seul département de l'académie à la hausse. +121 ETP – P/E = 5,66

Objectifs :

Amélioration des taux d'encadrement.

- Réalisation du dédoublement GS en REP.
- Poursuite du maximum de 24 élèves par classe hors éducation prioritaire en GS, CP et CE1.

Développement de l'école inclusive.

- Examen des effets de seuil pour les écoles avec ULIS.
- Dispositifs inclusifs (plan autisme, ULIS).

Progression de la scolarisation « Toutes Petites Sections » des enfants de deux ans dans les « Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville » (TPS-QPV).

Dédoublement = 15 élèves (14 en coenseignement).

Concerne cette rentrée 91 % des classes (contre 3 % l'année dernière).

Les GS à 24 passent de 76 % à 80 %.



Situations d'écoles et décisions de la DASEN

Le SNALC alerte à nouveau sur la situation de la ville de Fleury-Mérogis suite au redécoupage qui change tous les chiffres du GT. Chiffres transmis par le SNALC à la DOS qui travaille dessus.

- 86 : EP Ferrat – Longpont-sur-Orge : révision du secteur scolaire. Création annulée.
- 88 : EE les échassons – Longpont-sur-Orge : R > RD.
- 98 : EE le parc de l'Ormois – Saint-Michel-sur-Orge : R > RD.
- 306 : EE Mauriac – Evry-Courcouronnes : CD > C.
- 335 : EE Cartier – Evry-Courcouronnes : CC > C.
- 365 : EM La licorne – Grigny : R > RD.
- 570 : EE Moulin – Montgeron : R > RD.
- 572 : EM Les camaldules – Yerres : CC envisagée mais pas de locaux. RAS.
- 575 : EM La garenne – Yerres : RAS > CC.
- 642 : EM du centre – Orsay : RD > RAS.
- 646 : EE du centre – Orsay : R > RD.
- 680 : EE Macé – Palaiseau : RD > RAS.
- 715 : EM les fauvettes – Ris-Orangis : pas de locaux. 2C > 1C
- 755 : EM Langevin – Fleury-Mérogis : C > RAS
- 756 : EM Joliot-Curie – Fleury-Mérogis : 2R > 1R
- 757,1 : EP Baker – Fleury-Mérogis : 18C > 19C
- 758 : EE Langevin – Fleury-Mérogis : R > 4R
- 759 : EE Joliot-Curie – Fleury-Mérogis : 3R > RAS
- 760 : EE Desnos – Fleury-Mérogis : 5R > 6R
- 773 : EE Macé – Sainte-Geneviève-des-Bois : RD > RAS

Mesures spécifiques

3 circonscriptions de l'école inclusive à la rentrée 2024 au lieu de 2 actuellement.
Territorialisation avec des référents et une équipe complète sur 3 pôles.
Les IEN école inclusive viennent en appui aux IEN et aux écoles.

Vote

Pour : 0
Abstention : 0
Contre : unanimité

Repli le mardi 27/02/2024 matin.



Questions et informations diverses

- Postes spécialisés : 892 ETP (562 spécialisés et 315 non spé. 13 emplois vacants).
- 6 départs CAPPEI en UE, 6 en RASED, 3 en SEGPA, 5 coordo ULIS, 2 demandes de report + 1 annulation.
- 72 ULIS collège.
- SEGPA : 1 division à 16 élèves max par niveau.
- Notifications MDPH : 537. En augmentation, notamment sur certains secteurs jusqu'à 60 %.
- Postes adaptés de courte durée pour 1 an et renouvelable 2 fois : 17 professeurs en tout (au CNED, à la DSDEN, en CDI, BDE, coordo en circo...).
- En longue durée pour 4 ans : 19 professeurs.
- Démissions : 44 contractuels, dont 9 renoncements et 10 ruptures de période d'essai par la DSDEN.
FS 50 : 8 démissions.
FS 100 : 7 démissions.
Titulaires : 17 démissions (ancienneté de 1 à 20 ans).
- Contractuels : 314 en poste. 30 en cours de recrutement.
- UPE2A : 47 ETP dans le 1^{er} degré. 45 en collège, 3 en lycée.
Concerne 1077 élèves dans le 1D. ~2000 au collège et 1000 au lycée.
- Mise en place du pacte par les Directeurs : quand toucheront-ils une prime pour ce travail qu'ils subissent de fait ? Prise de renseignement en cours.
- Le soutien approfondissement en collège sera toujours d'actualité pour les PE volontaires.



27 février 2024

CSA SD 91 – 1^{er} Degré – Repli

Demandes des OS

- 551 : EM Descartes – Massy : demande d'une 2^{ème} création.
102 : EE Lamartine – Saint-Michel-sur-Orge : demande de levée du retrait. ULIS crée dans l'école, sans enseignant spécialisé.
436 : EE Descartes – Oncy-sur-Ecole : la commune annonce la livraison de logements. École de 3 classes. Demande d'annulation du RD.
811 : EE Cassier – Viry-Châtillon : ULIS + livraison de logements. Demande d'annulation du retrait.
419 : EM Perrault – Lardy : pour des GS à 24 (compte-tenu des logements qui vont être livrés), il faut recréer un poste. Demande d'annulation du retrait.
725 : EM Wallon – Morsang-sur-Orge : parents reçus le 7/03 par l'IEN et la Maire, pour des problèmes de remplacements et de moyens. Les parents estiment que leurs enfants sont sacrifiés et n'ont pas les mêmes chances. Nombreux PES. Ils ont interpellé la DASEN. Sans réponse, ils ont envoyé un courrier au 1er ministre et à la MEN. Pas de création possible car pas de local.
306 : EE Mauriac – Evry-Courcouronnes : demande de décharge exceptionnelle pour la directrice. 9 classes en REP mais situation particulière d'élèves d'une autre école utilisant les locaux.

Réponses

- 365 : EM La licorne – Grigny : création d'une TPS suite à un appel à projet national. La mairie est très porteuse + mise en place d'un travail d'étude sur les TPS.
70 : EM Auriol - Brétigny-sur-Orge : mobilisation des parents hier contre le retrait prévu et les effectifs qui ne permettraient pas d'avoir des GS à 24. R > RD.
654 : EE Le centre – Saint-Jean-de-Beauregard : demande de création. Livraison de logements prévue. CC > C.
697 : EE Saint-Exupéry – Bondoufle : en réflexion et ne pourra pas ouvrir à 13 classes mais à 9. Modification des mesures de 3 écoles :
696 : R > RAS
698 : 5C+1CC > 7C+1CC
697 : 2C+1CC > 2R
7 : EP Ecole mixte – Avrainville : RD > RAS
701 : EP Ferry – Evry-Courcouronnes : R > RAS
718 : EE Boulesteix – Ris-Orangis : R > RAS
759 : EE Joliot-Curie – Fleury-Mérogis : RAS > 1R+1RD (situation portée par le SNALC > avertir les collègues).

Bilan carte scolaire : 195 C (+ 1TPS + 10 brigades) / 104 R / 45 CC / 58 RD

Vote : Pour : 0 / Abstention : 0 / Contre : unanimité



13 juin 2024

GT **CSA SD 91 – 1^{er} Degré**

Demandes des OS

- 11 EE les coquelicots / Bruyères le Châtel -passage de CC à C
- 12 EM Michelet / Egly - FSU : C pour prendre en compte des arrivées probables.
- 19 EM Schuman / Etrechy - C
- 28 EM Ronsard / Ollainville - C
- 27 EE Pasteur / Ollainville - SNALC : RD levé ? Confirmé, l'école reste à 13 classes.
- 32 EM Valles / Saint Germain lès Arpajon - C
- 34 EM Joliot Curie / Saint Germain lès Arpajon - C
- 36 EE Langevin / Saint Germain lès Arpajon - annulation du R
- 87 EE Lormoy / Longpont sur Orge - C
- 130 EE Le pré aux agneaux / Epinay sous Sénart - annulation du R
- 167 EE Prévert / Corbeil - annulation du R
- 191 EP des genévriers / Janvry - annulation du comptage
- 230 EP Saint-Exupéry / Draveil - C
- 205 EE le pont de bois / Saint Chéron – SNALC : situation démographique / locaux
- 351 EM Koch – Saintry sur Seine - C (140 logements vont être livrés)
- 413 EE Prévert / Itteville - maintien de la C
- 442 EM la croix boissée / Vert le Grand - C
- 473 EE les bergères / Les Ulis - C
- 486 EE l'orme / Marcoussis - levée du RD
- 508 EE Mistral / Lisses - C
- 524 EM Ariane / Villabé - annulation du R
- 533 EM les petits champs ronds / Massy - annulation du R
- 536 EM de Vinci / Massy - passage en RD
- 538 EP Moulieu / Massy - annulation du R
- 545 EE Painlevé / Massy - C
- 581 EE Saint Exupéry / Yerres - annulation du R
- 586 EE Hugo / Yerres - annulation du R
- 677 EP Aigle / Palaiseau - annulation d'un R sur les 2
- 618 EM les eaux vives / Bièvres - C
- 630 EE l'abbaye / Gif sur Yvette - annulation du R
- 655 EM les sablons / Vauhallan - C
- 639 EP Corot / Igny - annulation du R
- 712 EM le moulin à vent / Ris Orangis - C
- 755 EM Langevin / Fleury Mérogis - annulation du R
- 757 EM Desnos / Fleury Mérogis - SNALC : reste à 9 classes. Annulation du retrait effectif. Passage d'une 1/2 décharge à une décharge totale.
- 759 EE Joliot Curie / Fleury Mérogis - annulation d'un R sur les 2
- 760 EE Desnos / Fleury Mérogis - 2C
- 750 EM Kennedy / Savigny sur Orge - C
- 774 EE Gagarine / Saint Geneviève des Bois - CC
- 793 EE Jaurès / Juvisy sur Orge - demande d'une 2ème C
- 802 EM Hugo / Viry Chatillon - C



9 juillet 2024

CSA SD 91 – 1^{er} Degré

Déclaration liminaire

Madame la Directrice académique, Madame la Secrétaire générale, je voulais vous remercier au nom du SNALC d'avoir fait en sorte que cette instance puisse également se dérouler en visioconférence.

Madame la Directrice académique, Mesdames, Messieurs,

Les indicateurs disent tous la même chose : l'implosion est proche. Enquête « bien-être » aux résultats catastrophiques, hausse des incidents avec les élèves et les familles, crise des recrutements, sécurisation des bâtiments et des personnels non assurée, hausse des inclusions sans les moyens nécessaires. La crise est aujourd'hui structurelle. Et de quoi le Ministère se préoccupe-t-il ? De labelliser les manuels scolaires, de multiplier les évaluations nationales, de changer encore les programmes.

Au milieu de cette politique à courte vue, il y a un dossier essentiel : celui de l'école inclusive et de son « acte II ». Sur le papier, c'est formidable : on sera au plus près des besoins éducatifs particuliers de l'enfant et on aura des professionnels du médico-social sous la main pour intervenir directement dans les écoles. Mais la réalité est que cette inclusion au rabais se fera davantage encore au rabais. Pas question de restaurer les RASED que les précédentes politiques ont démolis, pas question non plus d'augmenter l'accompagnement humain. Au contraire : la petite musique que l'on entend au Ministère est celle de la « surcompensation ». L'AESH ferait obstacle à l'autonomie de l'enfant, quand ce n'est pas les professeurs qui seraient incapables d'adapter leurs pratiques pédagogiques à chacun, dans une école pour tous où il faudrait individualiser l'enseignement dans des classes à 28. Gabriel Attal avait promis que les organisations syndicales représentatives, dont le SNALC, participeraient désormais au comité de suivi de l'école inclusive : c'est une promesse qui tarde à se réaliser. C'est pourquoi le SNALC continue d'alerter à tous les niveaux sur les souffrances causées par une école inclusive qui ne se préoccupe ni du bien-être des élèves, ni de celui des personnels. Pour le SNALC, cette politique est l'illustration de tout ce qui se passe à l'Éducation nationale : affichage de bons sentiments, restrictions budgétaires, maltraitance et culpabilisation. Le premier employeur de France est aussi le pire employeur de France.

Certes, le sens de la formule est là : « choc des savoirs », « acte II de l'école inclusive ». Mais le temps politique a complètement éclipsé le temps de l'École. Il faut réformer en huit semaines, généraliser ce qui n'a même pas été évalué, quitte à supprimer ce qu'on venait juste de créer. Ce qui hier restait au niveau de l'institution diffuse aujourd'hui dans les médias, insécurisant encore un peu plus les familles, et renforçant le manque d'attractivité du métier. Alors que le CRPE remplit de moins en moins, côté budget on fait des coupes, à la manière d'un Monsieur Purgon qui achevait Argan à force de pratiquer des saignées. Sauf qu'ici, le malade n'est pas imaginaire. Et à moins de vouloir l'achever, il serait judicieux de faire un diagnostic sérieux plutôt que de tester des protocoles de soin expérimentaux. Le dernier traitement consistait en une formation improvisée et à crédit à deux jours de la fin de l'année scolaire. Quand l'école craque de tous les côtés, on peut sincèrement se demander si une formation « maths » le 3 juillet était vraiment la réponse que les professeurs attendaient. Le mail de Monsieur le Recteur a laissé incrédule et mis en colère bon nombre d'enseignants.



Pour ce qui concerne notre département, 254 élèves supplémentaires sont attendus dans les écoles à la rentrée prochaine. Seul département de l'académie à ne pas connaître de baisse démographique, l'Essonne bénéficie de l'octroi de 121 ETP. Une fois déduits les postes alloués aux ouvertures de classes, l'essentiel des moyens ira sur le dédoublement des grandes sections en éducation prioritaire. Dans le même temps, les effectifs des autres niveaux sont de plus en plus élevés. Et que dire du nombre de postes de remplaçants qui reste très insuffisant au regard des besoins.

Le SNALC ne se satisfait pas de cette situation et n'oublie jamais que le cœur de l'école, c'est l'humain. Il est malheureusement regrettable que la politique menée par l'Education nationale soit de plus en plus inhumaine.

Je vous remercie, Madame la Directrice académique, Mesdames, Messieurs, pour votre attention.

Réponse de la DASEN

DASEN : Inhumain est très fort et me fait réagir (Cf. DL du SNALC).

Report du fait des élections. La difficulté ici est que l'élection est tombée en fin d'année. Le CSA-SD aurait pu se dérouler fin août mais nous avons tenu à le faire le plus tôt possible.

Le choc des savoir n'est pas à l'ordre du jour, mais les choses sont prêtes à être mises en place. Nous devons trouver des solutions aux élèves les plus en difficulté.

CRPE : mieux qu'espéré. Niveau d'admission élevé cette année.

196 contractuels reçus. 110 favorables, 47 très favorables. Recrutés à bac+3.

Formation Singapour : PE moins enclins à cette période de l'année > abandon.

Préparation de la rentrée 2024

Moyens conséquents pour le 91.

104 ETP fléchés pour dédoublement GS REP (121 ETP en tout).

94% de dédoublement GS/CP/CE1. Reste 4 écoles (souvent contraintes par le bâti).

Pas les mêmes avancées pour le plafonnement à 24. En GS, 77%. CP/CE1, 84%.

10 ETP sup pour décharges de service de directeurs.

Ouverture de 2 ULIS (Brunoy TFC, Lisses TSA).

7 retraits annulés pour favoriser l'accueil des élèves d'ULIS.

1 dispositif supplémentaire pour les moins de 3 ans (Grigny – La licorne).

Référent harcèlement 1er degré > 1 ETP fléché.

Les TPS scolarisés en PS ne compteront pas dans les effectifs de PS.

6 PE à l'IME de Massy (+1 > 80 élèves au lieu de 60).



Ajustements carte scolaire

38 R (18 confirmations de RD, 7 annulations de C, 2 R dans la même école, 11 R démo).

44 C (14 confirmations de CC, 7 2^{ème} C, 9 annulations de R, 12 C, 2 C d'ULIS).

Comptages : 28 (21 vers C, 7 pour aller vers R).

1000 élèves supplémentaires sont prévus pour la rentrée prochaine > prudence sur les créations pour ne pas être démunis à la rentrée.

Demandes de C pour écoles 302/442/516/607/655/785/807

Demande de maintien d'AESH pour 200

Demande de CC pour 639 / C pour 322

SNALC : Comptage création pour **206** (DOS)

DASEN : 442 en comptage rentrée / 807 en C.

Vote

Pour : 0

Abstention : 1

Contre : 9

Pas de repli

Questions et informations diverses

PACTE rentrée 2024

2425 parts fonctionnelles de pacte. Baisse par rapport à 2023.

Réattribution par rapport au consommé de l'année précédente.

Réserve conservée pour des situations particulières (29).

Des parts fonctionnelles sont prévues pour les projets innovants. Données aux circonscriptions à la main des IEN.

2023-2024 >>> Collège : 18% / Devoirs au collège : 4% / Soutien élèves en difficulté élémentaire : 33% / SRAN : 29% / Missions annualisées : 2% / Mise en œuvre de projets innovants : 15%

1753 participations au mouvement intra. 88% de taux de satisfaction.

475 PE spécialisés dont 273 certifiés.

23 départs en CAPPEI.

125 postes restés vacants dont 11 CPC, 23 SEGPA, 6 RASED, 40 UEE...

22 demandes de rupture conventionnelle, 14 obtenues.

243 demandes de disponibilités, 206 accordées. 16 sans suite, 16 refusées, 5 en attente.

50 demandes de détachement. 41 avis favorables.

36 demandes de CFP et CPF. 10 accords CFP, 10 accords CPF, 3 accords CFP/CPF.

77 demandes d'EXEAT. 23 accordés dont 14 ont eu l'INEAT.

Port de l'uniforme : pas de commune engagée à ce jour. Brétigny et Juvisy intéressées.

Formateurs engagés sur des parcours de formation pour qu'ils soient davantage à l'écoute des nouveaux profils de professionnels.

Accueil des FES le 26 août à la salle des fêtes la Villa à Villabé (à confirmer).



Pas de postes fléchés contractuels. Affectés en fonction des besoins.

8,5% du budget pour le remplacement. Passé de 62 à 68% d'efficacité de remplacement en 1 an.

33 PE en postes adaptés.

Effectifs ULIS collège : de 1 à 10 (peut être dépassé en fonction des PPS, jusqu'à 15).

Liste d'attente en ULIS : pas de liste d'attente sauf en TSLA.

Démissions. 48 titulaires et 17 stagiaires (9 à 50% et 8 à 100%).

Temps partiels : 668 demandes, 381 de droit et 185 sur autorisations validées.

93 demandes RASED au mouvement > 19 provisoires. 27 provisoires en ULEC sur 66.

135 PE prévus pour un départ en retraite sur l'année civile.

Remise en question du manque d'équité dans les recours de mouvement intra. La DASEN dit s'inscrire dans la Loi de transformation de la fonction publique.

Regret que les CAPD n'existent plus alors que ça existe dans d'autres départements.



5 septembre 2024

CSA SD 91 – 1^{er} Degré

Déclarations liminaires

Madame la Directrice académique, Mesdames, Messieurs,

Quelle rentrée, c'est du jamais vu. Sans gouvernement, sans Ministre... on attend, simples spectateurs, chaque jour donnant lieu à une énumération de noms jetés en pâture.

Tant de problèmes restent pourtant en suspens à l'Education nationale. Dans le premier degré, la crise du recrutement perdure, ce qui amène à speed dater en masse de nouveaux contractuels. Cette année encore, le vivier de remplaçants est déjà en grande partie utilisé sur des postes vacants. Même si des efforts ont été faits, le manque de remplaçants pèsera inévitablement sur la vie des écoles en dégradant les conditions d'apprentissage de nos élèves et les conditions de travail des enseignants. Cela génère une grande instabilité et de l'anxiété pour les personnels des écoles, les élèves et leurs familles.

On pourrait également pointer l'absence de volonté politique pour reconstituer les RASED décimés il y a 15 ans, le renoncement au dispositif « Plus de Maîtres Que De Classes » sans aucun bilan, le manque criant de PE et d'AESH, le non-remplacement, l'inclusion qui se fait à marche forcée sans moyens réels pour mener à bien l'ambition d'une école pour toutes et tous.

Mais le cap fixé par notre ministre démissionnaire est celui de la généralisation à tous les niveaux de classe des évaluations nationales. Pour le SNALC, cette pratique est totalement inutile et s'inscrit dans une politique éducative dangereuse. Inutile, dans le premier degré comme plus tard, car elle ne s'inscrit pas dans une progression décidée par un enseignant. Les résultats sont exprimés sous des formes statistiques avec des diagrammes concernant des compétences larges. Au final, l'information donnée peut être intéressante pour la DEPP. Mais pour l'enseignant sur le terrain, ça n'est pas aussi pertinent que d'appréhender les difficultés d'un élève par les activités pratiquées en classe et par ses propres évaluations. C'est en cela que le temps consacré à ces évaluations standardisées peut paraître excessif, alors même que leur rôle de repère pour les enseignants n'est pas avéré. C'est aussi un outil potentiellement dangereux pour la liberté pédagogique, les évaluations nationales pouvant être utilisées piloter les pratiques pédagogiques. Cela a existé dans les années 80 dans d'autres pays qui depuis ont compris l'inefficacité de la chose et ont opté pour une politique fondée sur des programmes nationaux, une formation plus solide et une meilleure considération des personnels. Bizarrement, ça fonctionne mieux.

Je vous remercie, Madame la Directrice académique, Mesdames, Messieurs, pour votre attention.



Réponse de la DASEN

Gestion des affaires courantes par le gouvernement pour assurer la continuité.

La rentrée a été préparée en amont par les services.

La parole portée par les représentants des personnels est entendue en CSA SD, même en cas de vote contre et après repli.

Généralisation des évaluations nationales = déploiement d'une logique (6h prises sur les APC pour les saisies informatiques). Les évaluations nationales permettent une réflexion dans les écoles en leur donnant des indicateurs. Il n'est pas question de classer les écoles mais de pouvoir identifier des disparités entre écoles de même IPS par exemple.

Nouveaux programmes avec du temps pour se les approprier.

Ajustements carte scolaire

121 ETP supplémentaires à cette rentrée. 104 fléchés pour dédoublement GS en REP.

Variation d'effectifs extrêmement fortes dans un sens comme dans l'autre > nombreux comptages. 29 initialement prévus, 57 faits (surtout dans l'ouest et le centre, surtout sur Arpajon).

18 C : 28, 34, 73, 160, 206, 225, 346, 442, 458, 482, 516, 545, 581, 607, 639, 659, 686, 785

10 R : 71, 154, 237, 370, 385, 474, 689, 721, 752, 791

Quand il y a retrait, l'enseignant concerné a le choix entre un poste avec le même niveau de classe ou un poste géographique (les deux si possible).

Demandes des OS

761 EM l'étang / Sainte Geneviève des bois - FO : C

Décision : C + décharge de direction de 25 à 33 %

749 EM Chateaubriand / Savigny sur Orge - FSU : C

Décision : vigilance, accompagnement sur la structure

508 EE Mistral / Lisses - FSU : C

Décision : recroiser avec l'IEN les données avant d'agir

>>> 19 C / 10 R

La DASEN souhaite la mise en place des mesures dès lundi, même en cas de repli, si les OS n'y voient pas d'inconvénients.

Vote

Pour : 0

Abstention : 3

Contre : 7

Pas de repli



Questions et informations diverses

Pacte : 2425 parts fonctionnelles, 25 % de PE volontaires.
Soutien renforcé : 32 % / SRAN : 28 % / Soutien collège : 17 %

310 FS (128 FS50 / 182 FS100).
21 renouvelés, 1 démission, 10 non validés.

475 contractuels dont 130 nouveaux.

Hors classe : dernier promu à 140 points.
Classe ex : contingent de 29 % - 209 promus sur 706 promouvables.

Démissions : 19 FS sur l'année scolaire. 6 démissions en plus depuis juillet.

Remarque que les remplaçants sont majoritairement affectés dans les classes et qu'on attend des contractuels pour assurer les remplacements à leur place. La DASEN acquiesce, expliquant que le 91 ne fait pas exception et que c'est malheureusement une réalité.

Élèves notifiés sans AESH : 1600 notifications de plus l'année dernière, avec beaucoup d'accompagnements individuels. 7500 élèves avec notifications d'accompagnement. 2400 AESH devraient permettre de mieux accompagner avec des notifications collectives. Dégradation du taux d'accompagnement. 162 AESH de plus à la rentrée. 180 encore prévues fin septembre. Travail à faire avec la MDPH sur le nombre exponentiel des accompagnements individuels.

Dans l'académie, la moyenne est de 4 suivis par AESH. Sur le 91, on est à 2 >>> solutions à trouver.

Plan de formation continue pour les AESH : 60h la première année.

Plan de rattrapage prévu pour les structures spécialisées pour combler les 600 places vacantes. Aujourd'hui, seulement une 50aine de places créées. Vrai déficit problématique.

Le SNALC fait remarquer qu'au-delà des créations de places, les structures spécialisées ont-elles aussi une problématique de recrutement. Les ITEP ont notamment des places vacantes mais ne peuvent procéder à des admissions faute de personnel. Cela rallonge d'autant plus les temps d'attente.

Confirmation que c'est effectivement une réalité, mais que ça n'est pas de la responsabilité de l'Education nationale.

15 EXEAT, 8 INEAT.

58 PE faisant fonction de directeur. 33 n'ont pas la liste d'aptitude.
4 IEN faisant fonction (Arpajon, La Ferté-Alais, Savigny-sur-Orge, ASH).

11 postes vacants de psychologues scolaires, 17 de médecins scolaires, quelques rares postes de RASED.